

Points saillants du Plan du système de 2026-2027 des Services aux enfants



Mandat des Services aux enfants

Les Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury (CGS) jouent le rôle de gestionnaire de système de services (GSS) local pour le Grand Sudbury, assumant les responsabilités essentielles suivantes :

- 1 Répartition des fonds et de l'aide financière pour les services de garde
- 2 Livraison de services qui répondent aux besoins de la communauté
- 3 Amélioration de la qualité et vérification de la conformité
- 4 Perfectionnement de la main-d'œuvre et apprentissage professionnel
- 5 Pratiques inclusives et initiatives d'équité
- 6 Intégration du système avec les services sociaux, de santé et d'éducation

Vision

- Engagement à la création de milieux inclusifs, sensibles de la culture, pour les enfants, les familles et le personnel
- Harmonisation avec les objectifs du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)
- Accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion et sur les principes de la vérité et de la réconciliation

Engagement communautaire

Collaboration continue avec le Réseau de planification de la petite enfance (RPPE) et l'Équipe de direction exécutive

Points saillants des sondages et des consultations :

300 familles ont répondu au sondage sur les centres ON y va.

On a constaté une grande satisfaction avec les centres ON y va (98 % les recommanderaient) et le besoin d'offrir plus de programmes en soirée / la fin de semaine.

109 étudiants, mentors et organismes ont participé à la consultation sur les placements et le mentorat. Ils ont qualifié leurs expériences comme positives. Il est recommandé pour améliorer l'expérience des placements et du mentorat : mieux harmoniser les placements avec les besoins des étudiants; améliorer la communication entre les collèges et organismes; offrir une meilleure orientation, des horaires plus flexibles et un meilleur soutien afin d'assurer le succès des étudiants et mentors.



Aperçu du financement (Budget de 2025)



Autre financement :



Réalisations du système (en 2024 et en 2025)

- ✓ La mise en œuvre du SPAGJE se poursuit. Les frais que doivent verser les parents pour la garde des enfants de 5 ans et moins ont baissé chaque année. Plus de 5 500 enfants ont profité des réductions en 2024 et en 2025, épargnant en moyenne aux familles 52,75 % des frais quotidiens comparativement à 2021. Cela représente des économies moyennes de 4 700 \$ à 12 000 \$ par enfant.
- ✓ Le nombre de places agréées étant offertes dans le Grand Sudbury a augmenté de 40 % depuis 2023 (pour un total de plus de 1 660 nouvelles places). 95 % des places agréées pour enfants de 5 ans et moins sont comblées, 45 places étant offertes pour chaque tranche de 100 enfants de 5 ans et moins.
- ✓ En 2024 et en 2025, quatre nouveaux centres de garde d'enfants ont été bâties et un centre ON y va a ouvert ses portes. Un total net de 212 nouvelles places ont été créées durant cette période (196 places pour les enfants de 5 ans et moins et 16 places pour les enfants d'âge scolaire).
- ✓ Le salaire moyen des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) au sein des programmes continue d'augmenter : 27,29 \$ l'heure (une hausse de 4,4 % depuis 2023).
- ✓ Trois très petits organismes ont fusionné avec des organismes à but non lucratif plus grands, dotés des ressources nécessaires, sans pertes d'employés ni de places.
- ✓ Il est maintenant possible de présenter en ligne les demandes d'aide financière pour les services de garde d'enfants, rendant le processus plus flexible pour les familles et épargnant du temps à l'administration.
- ✓ Un nouveau modèle d'intégration des services à la personne a été adopté et évalué. Celui-ci a mis en place des représentants des Services aux enfants dans les centres ON y va et a élargi les services étant offerts dans tous les milieux.
- ✓ La communauté de pratique du Registre des garderies a été lancée en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des procédures communautaires dans le but de garantir un recours efficace, efficient et cohérent à la liste d'attente commune des services de garde d'enfants agréés.
- ✓ Le Comité récréatif ACCESS a été mis sur pied dans le but de procurer des recommandations et une orientation stratégique afin d'offrir des services récréatifs harmonieux, accessibles, inclusifs et opportuns, axés sur la famille, au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- ✓ Par suite d'un processus d'engagement communautaire d'une année, les Services aux enfants se sont alliés à Ressources pour l'enfance et la communauté (REC) en vue de lancer le modèle de système du secteur de la petite enfance en janvier 2025. Ce modèle représente une évolution notable de la manière dont le Grand Sudbury assure la qualité, l'inclusion et l'apprentissage professionnel.
- ✓ Les conseillers pédagogiques communautaires (CPC) des Services aux enfants ont commencé à livrer des services dans les garderies en utilisant les approches du nouveau modèle de système. Depuis janvier 2025, quatre CPC ont appuyé les employés dans 84 garderies et centres ON y va, ayant accumulé 1320 heures de soutien dans le cadre de 639 visites.
- ✓ Des changements ont été apportés à la structure et au mandat du Réseau de planification de la petite enfance (RPPE) dans le but d'accroître l'influence de la communauté et d'optimiser le temps du comité.

Priorités clés pour 2026 et 2027

Accessibilité

- Initiative de modernisation des TI : Adopter un système numérique à l'échelle de la province pour offrir les services de garde d'enfants et des centres ON y va. Ce système comprendra un design inclusif, des fonctionnalités multilingues, des applications simplifiées et des mesures rigoureuses de protection de la vie privée.

Équité et sensibilité

- Cibler les populations mal desservies et répondre à leurs besoins : Autochtones, Francophones, nouveaux arrivants, familles en milieu rural, personnes noires et racisées.
- Accroître la programmation adaptée à la culture et les services bilingues.
- Accroître la sensibilisation et modifier les heures de service (en soirée et les fins de semaine dans les centres ON y va).

Abordabilité

- Poursuivre le programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants à l'intention des familles ayant des enfants de 12 ans et moins.
- Combler les lacunes au chapitre de l'abordabilité pour les enfants d'âge scolaire et les enfants ayant besoin de services de garde flexibles.

Qualité et inclusion

- Mettre en œuvre le cadre de travail des conditions de la qualité.
- Renforcer les programmes de mentorat et les stratégies de maintien en poste de l'effectif.
- Adopter les pratiques de diversité, d'équité et d'inclusion et les principes de vérité et de réconciliation au sein de tous les programmes.

Perfectionnement de la main-d'œuvre

- Lancer un carrefour d'apprentissage professionnel, offrant des ressources bilingues et des formats flexibles.
- Domaines de concentration : santé mentale, lutte contre le racisme, pratiques inclusives, perspectives autochtones.
- Mettre sur pied un groupe consultatif sur l'apprentissage professionnel en 2026.

Recommandations stratégiques

Croissance dirigée :

Identifier les quartiers prioritaires pour la création de places.

Pratiques inclusives :

Appuyer la prestation des ressources pour les besoins particuliers et la création de milieux sensibles de la culture.

Initiatives d'équité :

Accroître l'aide financière pour les services de garde d'enfants. Consulter les communautés racisées et les nouveaux arrivants.

Surveillance :

Accroître la collecte de données et les rapports sur les efforts à réaliser les cibles en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.